

## Les marques de la consécution : propriétés communes et distinctives à la lumière de *donc*, *de ce fait*, et *il en résulte que*<sup>1</sup>

### 0. Hétérogénéité de la classe des marqueurs consécutifs

L'étiquette *marqueur consécutif* recouvre une classe de morphèmes particulièrement hétérogène tant au niveau de leur catégorie grammaticale (conjonctions, subordinants, locutions, adverbes) qu'au niveau du lien sémantique qu'ils sont susceptibles de réaliser (but, raison, effet, motif, cause). Par exemple, il est possible d'insérer les mêmes connecteurs pour relier des énoncés évoquant des états de choses entretenant une relation sémantique causale (1) ou consécutive (2) :

- (1) Jacques va au marché, *par conséquent*, *alors*, *pour cette raison* on est lundi.
- (2) On est lundi, *par conséquent*, *alors*, *pour cette raison* Jacques va au marché.

Les diverses relations sémantiques que peuvent entretenir les états de choses reliés par un consécutif sont d'ailleurs signalées par le sémantisme même de la plupart de ces marqueurs. Ainsi, *pour cette raison*, *pour ces motifs* qualifient l'état de choses précédent comme entretenant une relation sémantique de raison ou de motif avec celui introduit; *par conséquent* signale que l'état de choses introduit est en relation sémantique de conséquence avec le précédent, *de sorte que*, *pour que* présentent l'état de choses introduit comme le but visé par le précédent. Si on se réfère à une grammaire récente (Charaudeau 1992), on y trouve, à côté des marqueurs de consécution générique comme *donc*, *de sorte que*, *alors*, "de nombreuses autres marques qui se placent toujours devant l'assertion consécutielle (A2), et qui peuvent apporter des nuances de sens particulières<sup>2</sup>." (541). Ces marques sont regroupées en diverses catégories en fonction des indications sémantiques qu'elles véhiculent : (conséquence due à un fait, *de ce fait*, *partant*, *en conséquence*, *du coup*...due à une manière de faire *de telle manière*, *en sorte que*...).

Mon propos sera d'envisager une définition unitaire du type de relation sémantico-pragmatique réalisée par un connecteur consécutif, et, dans ce cadre, d'examiner les différentes manifestations de cette relation, en me basant sur l'étude du fonctionnement de *donc*, *de ce fait*, *il en résulte que*, étude qui mettra en relation la particularité de ce fonctionnement avec la composition morphologique de chacun des trois marqueurs.

### 1. Motivation du regroupement formel des connecteurs consécutifs

Malgré la disparité des relations susceptibles d'être signalées par les marques dites de "consécution", le regroupement dans une même catégorie semble se justifier. En effet, on peut

1 Je remercie Emilio Manzotti pour ses nombreuses remarques et suggestions constructives.

2 C'est moi qui souligne.

remarquer que quel que soit le lien sémantique intervenant entre les deux états de choses représentés dans les proportions p et q, le connecteur consécutif a l'aptitude de signaler que le second énoncé est en quelque sorte issu du premier. Dans Jayez (1981), on trouve plusieurs observations rendant compte de cette propriété: cherchant à distinguer *donc* de *décidément*, l'auteur signale que le consécutif "a pour fonction de marquer l'extraction d'une information" (239); aptitude que les connecteurs dits argumentatifs dans Roulet & al. (1985) ne partagent pas :

- (1) Jacques va au marché, *par conséquent*, alors, *pour cette raison* on est lundi.  
 (1') Jacques va au marché, *car*, *parce que*, *puisque* on est lundi.

Si on compare les deux réalisations du mouvement argumentatif, en (1), le locuteur fait admettre q en fonction de la vérité préétablie de p, tandis qu'en (1'), q permet juste d'ajouter un indice supplémentaire pour conforter la vérité de p; les mêmes observations valant pour (2), si on remplace le consécutif par un argumentatif.

Le type de relation "sémantique" que suggère le fonctionnement des consécutifs est la relation d'*implication* (le terme est en anglais) dont on trouve une définition, entre autres, dans Chierchia & Mac Connell-Ginet (1990) :

(I) "To imply B is to suggest that B is true or to offer support for the inference that B is true" (19).

En effet, étant définie non vériconditionnellement, cette relation est à même de rendre compte du fonctionnement de connecteurs pragmatiques que sont les consécutifs, à la différence de la relation d'*entailment*, considérée par Chierchia & MacConnell-Ginet comme un moyen particulièrement fort d'instaurer une relation d'*implication* de par sa nature strictement vériconditionnelle. Pour éviter l'ambiguïté du terme français d'*implication*, qui traditionnellement définit des liens de nature strictement vériconditionnels, j'utiliserai le terme d'*implication* pour traduire la notion d'*implication* en anglais.

J'admettrai donc que, quel que soit l'emploi spécifique du connecteur, tout marqueur appartenant à la catégorie des consécutifs a la propriété d'établir une relation d'*implication*. Le recours à cette notion d'*implication* pour définir la classe des consécutifs permet d'éviter l'écueil de définitions basées sur la notion sémantique de "cause": la nature de la relation factuelle entre les états de choses évoqués dans les énoncés ayant peu de prise sur les possibilités d'emploi de tels connecteurs, comme on a pu le constater à propos des exemples (1) et (2).<sup>3</sup>

Les propriétés associées aux connecteurs consécutifs dans le classement des connecteurs pragmatiques proposé dans Roulet & al. (1985) découle de la relation d'*implication* qu'ils permettent de réaliser. A la différence des argumentatifs, les consécutifs permettent d'attribuer au constituant introduit le statut pragmatique de principal. En désignant le constituant introduit comme "vrai" de par la relation d'*implication* qu'ils signalent, ce constituant acquiert une légitimité lui permettant d'entrer dans un mouvement argumentatif dont il est le terme.

Par ailleurs, la prétention à l'objectivité que garantit le mouvement consécutif en tant que procédure argumentative, par rapport au mouvement argumentatif au sens strict du terme, à savoir

<sup>3</sup> Voir à ce sujet Danlos (1988). Dans cet article, l'auteur montre, entre autres, que la relation sémantique de cause directe exerce des contraintes sur les structures de phrase qui peuvent y être associées, mais non sur les possibilités d'emploi de certains connecteurs, notamment *donc*.

marqué par un connecteur argumentatif, se fonde également sur la possibilité qu'ils ont de donner lieu à une relation d'implication: la vérité de q est rendue incontestable, car suggérée par de celle de p, censée être déjà acceptée. Si l'on compare les deux procédures argumentatives visant à légitimer la conclusion "il est malhonnête" (q), on notera intuitivement que la seconde est présentée comme plus incontestable que la première:

- (3) Il est malhonnête, car il a insulté Louise.
- (3') Il a insulté Louise, donc il est malhonnête.

le fait de devoir accepter la vérité de "il a insulté Louise" (p) amène naturellement à devoir accepter la conclusion (argumentative) qui en est tirée, d'où l'effet plus objectif de la procédure argumentative en (3') qu'en (3).

## 2. Possibilités d'emploi des consécutifs et relation d'implication

Suivant le marqueur utilisé, un certain nombre de conditions doivent être remplies pour qu'une relation d'implication puisse être instaurée. On peut noter par exemple un net clivage entre les possibilités d'emploi des consécutifs comme *donc*, *aussi*, *alors*, *par conséquent* et des consécutifs munis d'une composante anaphorique comme *de ce fait*, *il en résulte que*, *c'est pourquoi*. Si, comme on l'a vu initialement, la direction de la relation factuelle intervenant entre p et q n'influe pas sur les possibilités d'emploi des premiers, elle semble déterminer celles des seconds :

- (4) Il fait chaud, donc, il en résulte que, de ce fait, c'est pourquoi, aussi, alors, ainsi, par conséquent la neige fond.
- (5) La neige fond, donc il fait chaud.
- (6) La neige fond \*il en résulte que, \*de ce fait, \*c'est pourquoi, \*ainsi, ?aussi, ?alors, ?par conséquent il fait chaud.
- (7) La neige fond \*il en résulte que, \*de ce fait, \*c'est pourquoi, \*ainsi, aussi, alors, par conséquent il doit faire chaud.

La manipulation de ces quelques exemples permet de distinguer trois comportements au sein des consécutifs: ceux qui sont sensibles à la direction de la relation sémantique intervenant entre les états de choses représentés, ceux qui acceptent la relation-cause effet ou effet-cause, moyennant une modalisation en q, et celui dont l'emploi semble parfaitement indifférent à la direction de la relation. Dans le premier groupe, on trouve les connecteurs munis d'une composante anaphorique explicite ou lexicalisée (*ainsi*), dans le second tous les autres sauf *donc*, qui représente le seul marqueur de la catégorie à être tout à fait insensible à la direction de la relation. Toutefois, si l'énoncé n'a qu'une valeur purement représentationnelle, l'emploi de *donc* est plus naturel quand la direction de la relation va de l'effet à la cause que quand elle va de la cause à l'effet :

- (8) Il a commis plusieurs infractions routières, donc son permis lui a été retiré.
- (9) Son permis lui a été retiré, donc il a commis plusieurs infractions routières.

Je limiterai mon travail aux différences engendrées par l'établissement d'une relation d'implication marquée par *donc* par rapport à celle marquée par des consécutifs munis d'une compo-

sante anaphorique (dorénavant dits *consécutifs anaphoriques*), en prenant l'exemple de *de ce fait et il en résulte que*. Ensuite, je caractériserai celle indiquée par ces deux locutions, en me centrant essentiellement sur les propriétés généralisables aux autres consécutifs anaphoriques.

### 3. L'implication marquée par *donc* vs *de ce fait et il en résulte que*

Les exemples suivants ne reçoivent pas la même interprétation selon que la relation d'implication est marquée par *donc* ou par *de ce fait et il en résulte que*.

(10) Il boit, **donc** il est malheureux.

(11) Il boit, **de ce fait** il est malheureux.

(12) Il boit, **il en résulte** qu'il est malheureux.

En (10), l'état de choses exprimé en *q* peut être compris ou (i) comme une conséquence directe de *p* (c'est parce qu'il boit qu'il est malheureux) ou (ii) comme un indice tiré de *p* (son alcoolisme est un indice de son état de malheur). Seule la première de ces interprétations est envisageable en (11) et en (12). Pour accéder à la seconde interprétation, il faut recourir à un raisonnement inductif nécessitant la récupération d'une prémisse implicite, du moment où il n'y a pas de lien consécutif direct entre l'état de choses évoqué en *p* et celui évoqué en *q*. En effet, pour passer de *p* à *q* il faut envisager une prémisse *p'* du type "Il boit seulement quand il est malheureux". La possibilité de récupérer une telle prémisse avec *donc* signale que la relation d'implication est établie non directement mais via un raisonnement de nature inférentielle, qui permet au locuteur, par la récupération de cette prémisse, de passer de l'indice *il boit* à la conclusion *il est malheureux*.

On peut donc envisager deux types de relations d'implication: la première qui permet de passer directement de la vérité de *p* à celle de *q*, par l'établissement d'une relation conséquentielle<sup>4</sup> entre *p* et *q*, basée sur un *topos* correspondant à la prémisse majeure d'un syllogisme. C'est la relation qui correspond à l'interprétation (i). La deuxième permet de passer de la vérité de *p* à celle de *q* seulement via le recours à une prémisse implicite, récupérée contextuellement. C'est la relation qui correspond à l'interprétation (ii). Dans ce cas, la relation d'implication est établie par un raisonnement inférentiel.

Les deux interprétations associées à *donc* en (9) peuvent être explicitées ainsi :

**interprétation 1:** *p'*: Toute boisson alcoolisée rend malheureux. / *p*: il boit. / *q*: il est malheureux.

**interprétation 2:** *p'*: Quand X boit, c'est en général qu'il est malheureux. / *p*: X boit. / *q*: X est malheureux.

Si *donc* peut donner lieu à l'interprétation (2), c'est que ses instructions signalent que le locuteur va procéder à un raisonnement mobilisant la récupération d'une inférence pour obtenir *q*, quelle que soit la forme que ce raisonnement peut prendre. Ce raisonnement inférentiel peut aboutir à une démonstration par syllogisme quand la relation est directe (cf. 1) ou à une opération cognitive inductive quand cela n'est pas le cas (cf. 2).

<sup>4</sup> Le terme de relation conséquentielle est utilisé pour désigner des relations de nature discursive: il n'est pas nécessaire que les états de choses représentés en *p* et *q* entretiennent une relation sémantique consécutif (cause-effet) pour établir entre les deux énoncés une relation conséquentielle via le recours à un marqueur. Il s'agit alors d'une conséquence qui prend source dans et par le discours.

L'exclusion de l'interprétation (2) pour (11) et (12) signale que ces deux marqueurs ne permettent pas la mobilisation d'un raisonnement inférentiel. La relation d'implication ne peut être légitimée que par l'instauration d'un lien conséquentiel entre l'état de choses exprimé en p et celui exprimé en q, légitimé par l'accès au topos: q ne peut être compris que comme l'effet qui découle de p. C'est pour cette raison que *de ce fait* et *il en résulte que* ne peuvent être employés bidirectionnellement (cf. 4), car pour légitimer la cause à partir de l'effet, un des moyens est de recourir à un raisonnement inductif qu'ils ne sont pas susceptibles de convoquer.

A partir de ces observations, la nature de la relation d'implication signalée par *donc* peut être caractérisée de la manière suivante :

**(II) L'emploi de *donc* signale l'établissement d'une relation d'implication basée sur la convocation d'un raisonnement inférentiel.**<sup>5</sup>

Les différentes études dont *donc* a fait l'objet relèvent de manière plus ou moins explicite la nature inférentielle de l'enchaînement marqué par *donc*, mais elles l'associent à des particularités d'emploi et non à son fonctionnement basique.

Dans Roulet & al. (1985), on trouve la mention d'un processus déductif caractérisant l'emploi de *donc*, *par conséquent* et *alors*: "Nous distinguerons (...) des connecteurs comme *donc*, *par conséquent* et *alors* avec lesquels le lien consécutif peut sous-tendre un processus déductif, des connecteurs comme *aussi* et *ainsi* avec lesquels ce processus n'intervient pas." (147-148). Le processus déductif (à entendre vraisemblablement au sens large de raisonnement inférentiel) est considéré comme une possibilité d'emploi du marqueur, possibilité qu'il partage avec *par conséquent* et *alors*. La définition proposée pour *donc* postule que ce marqueur a le pouvoir de signaler la convocation systématique de ce raisonnement et c'est en cela qu'il se distingue de tous les autres consécutifs; il n'en demeure pas moins que la motivation d'une relation conséquentielle puisse se faire *a posteriori* sur la base d'un raisonnement inférentiel avec d'autres connecteurs. Toutefois, ce ne sont pas ces derniers qui déclenchent l'opération, mais des principes cognitifs permettant de légitimer le lien conséquentiel établi. Pour cette raison, la relation effet-cause illustrée par l'exemple (7) ;

(7) La neige fond, *par conséquent*, alors il doit faire chaud.

est possible seulement si l'énoncé exprimé par q est explicitement présenté comme ayant fait l'objet d'un raisonnement inférentiel, par l'usage de la modalisation épistémique, et ce indépendamment de la présence du marqueur. L'inacceptabilité claire des connecteurs anaphoriques, par contre, signale qu'ils sont exclus de tout cotexte où une procédure inductive doit être mobilisée. On reviendra par la suite sur les motifs de cette impossibilité d'emploi. De même l'interprétation (2) pour l'exemple (10) ;

(10') Il boit, *par conséquent*, alors il doit être malheureux.

est beaucoup plus facilement accessible avec l'usage d'une modalisation en q, alors qu'elle reste exclue avec *de ce fait* et *il en résulte que* :

(10'') Il boit, *\*de ce fait*, *\*il en résulte que* il doit être malheureux.

<sup>5</sup> Pour une étude approfondie du fonctionnement de *donc*, je renvoie à Rossari & Ferrari (1994).

Dans l'étude détaillée que Jayez (1981) fait des emplois de *donc* plusieurs de ses observations me semblent également être des "conséquences" du raisonnement inférentiel que *donc* signale. Je n'en reprendrai que quelques unes.

A propos d'emplois dialogiques de *donc*, Jayez signale l'impossibilité de l'énoncé suivant: "Donc vous êtes bien habillé." en spécifiant que *donc* introduit difficilement une remarque: "*donc* n'est utilisable que s'il introduit un acte qui prend place dans une activité visant, au moins dans l'idéal, la connaissance d'un objet, d'un événement ou d'une situation." (235). Cette observation me semble découler du fait que le raisonnement que convoque l'emploi de *donc* doit servir un but autre que le simple constat. Il est à noter qu'aucun consécutif n'est envisageable dans cet emploi, mais à la différence de *donc* leur inacceptabilité peut être liée à la nature extra-discursive de l'enchaînement, seul *donc* permettant ce type d'enchaînement.

L'analyse que Jayez fait de l'exemple suivant; "(142) A: De quelle couleur est ma cravate? B (au bout de quelques secondes): - \*Donc elle est rouge.", est encore plus manifestement une conséquence du raisonnement inférentiel mobilisé par *donc*: "La difficulté provient plutôt de la liaison entre les éléments et la conclusion, ou conséquence. Dans (142), la réponse de B serait acceptable si l'on pouvait, sur la base de certains indices, supposer que B se livre à une *déduction*; (c'est moi qui souligne) mais sa réplique est incongrue, étant donné que spontanément, on l'imagine donnant un simple coup d'oeil à la cravate de A." (235-236). L'activité de *déduction* (au sens large du terme) dont Jayez parle rendrait effectivement pertinent le raisonnement inférentiel que *donc* signale, raisonnement qui reste incongru, si l'énoncé est asserté après un simple coup d'oeil.

Enfin, les idées de *recherche* et de *parcours* qui, selon Jayez, caractérisent le fonctionnement de *donc* (cf. 237-239) sont facilement reconductibles au type de fonctionnement préconisé: toute activité basée sur un raisonnement inférentiel présuppose cognitivement une recherche (la récupération d'une prémisse) et de ce fait s'inscrit dans un *parcours* qui permet de passer de p à q. "En revanche *donc* n'a une place légitime que dans un *parcours*, aussi bref soit-il, où l'extraction d'information est donnée comme finalité valable, sans quoi l'intervention du locuteur est suspendue en l'air." (239)

A partir de cette description, on réussit à rendre compte des possibilités et impossibilités d'emploi de *donc*. Je ne présenterai que quelques cas, renvoyant à Rossari & Ferrari (1994) pour une analyse plus exhaustive.

On a vu auparavant l'inacceptabilité relative de l'emploi de *donc* lorsque l'énoncé n'a qu'une valeur représentationnelle, comme en (8). Cette dernière s'explique par le recours au raisonnement inférentiel que le marqueur convoque: comment légitimer un tel raisonnement lorsque le locuteur ne fait que représenter linguistiquement des états de choses qui de par leur nature entretiennent une relation consécutives?

Outre les emplois "inductifs", *donc* bénéficie de nombreux autres emplois non partagés par les autres consécutifs. Dans l'énoncé suivant, par exemple :

(13) Il a voulu devenir maçon. Il a *donc* choisi un métier manuel.<sup>6</sup>

<sup>6</sup> A noter que dans cet exemple l'insertion de *donc* en q est plus naturelle que la position initiale, pour des questions d'effets pragmatiques expliqués dans Rossari & Ferrari (1994): la position insérée assure à q un statut plus saillant que la position initiale, ce qui permet d'attirer d'autant plus l'attention du destinataire sur q.

l'inacceptabilité des autres consécutifs peut paraître étonnante dans la mesure où il ne s'agit ni d'un emploi où le recours à un raisonnement inférentiel est nécessaire, ni d'un emploi contextuel où la conjonction revoie à un élément non défini du contexte ("Que ta maison est *donc* jolie!", exemple emprunté à Zenone 1982, 119). En effet, *donc* introduit en q un état de choses en relation d'*entailment* au sens de Chierchia & Mc Connell-Ginet (1990), avec l'état de choses exprimé en p (exercer le métier de maçon a comme conséquence exercer un métier manuel); les états de choses présentés en p et q semblent alors être en relation consécutive directe. Il est donc étonnant que (i) *donc* signalant un raisonnement inférentiel puisse fonctionner et que (ii) des consécutifs anaphoriques susceptibles de signaler des relations consécutives directes soient peu naturels :

(13') Il a voulu devenir maçon. Il a ?de ce fait choisi un métier manuel.

Ce qui rend communicativement pertinent l'emploi de *donc* dans ce contexte, c'est l'effet pragmatique de focalisation sur l'état de choses exprimé en q qu'il engendre, effet pragmatique non déclenché avec *de ce fait*. Le locuteur cherche avant tout à communiquer que le choix de devenir maçon sous-tend un autre choix plus fondamental celui entre exercer un métier manuel ou intellectuel. Cet effet communicatif est lié au raisonnement convoqué par *donc*, qui permet de signaler que le locuteur a opéré un choix parmi les conséquences sémantiques possibles de p, et ainsi de communiquer au destinataire celle qu'il faut retenir dans ce contexte.<sup>7</sup> La paraphrase permettant de reconstituer le raisonnement pourrait être du type: à partir de ma connaissance de l'état de choses selon lequel il a voulu devenir maçon, j'ai pu inférer qu'il a délibérément choisi un métier manuel compte tenu de la prémisse p' qui est une des conséquences sémantiques de p (le métier de maçon implique le choix d'un métier manuel et non intellectuel). Le raisonnement que nécessite l'expression de q permet alors de focaliser l'attention de l'interlocuteur sur q, d'où la pertinence communicative de l'énoncé.

La relation instaurée par *de ce fait* ne permet que d'expliciter la nature consécutive du lien qui unit p et q sans pour autant attirer l'attention du destinataire sur le choix précis de la conséquence présentée, et ce d'autant plus que son caractère anaphorique fait qu'elle est plutôt orientée vers p que vers q. Il en résulte que cette dernière est dénuée de toute pertinence communicative, étant donné que l'état de choses évoqué est en relation de conséquence sémantique avec celui évoqué en p. La paraphrase suivante explicite le type de lien signalé par *de ce fait*: de l'état de choses selon lequel Jacques a voulu devenir maçon découle l'état de choses selon lequel il a choisi un métier manuel.

De manière plus générale, on peut dire que la description proposée rend compte de la plus grande envergure d'emploi de *donc*, car le raisonnement inférentiel qu'il déclenche rend son emploi en quelques sortes indépendant du contenu de p : on établit une relation d'implication à partir de n'importe quel type d'information stockée dans la mémoire discursive à condition d'être en mesure de récupérer une prémisse la légitimant, alors que l'établissement d'une rela-

7 On rejoint ici la définition proposée pour *donc* par Moeschler (1989) "interpréter l'expliciture de l'énoncé introduit par *donc* comme l'implication contextuelle la plus consistante avec la garantie de pertinence optimale." (180), qui toutefois ne fait pas mention du raisonnement inférentiel qui motive ce choix, et qui est fondamental selon ma description.

tion conséquentielle requiert l'expression de l'évocation d'un état de choses à partir duquel il est possible de reconstruire une relation consécutives. C'est pour cette raison que *donc* est possible dans des cotextes où aucune relation consécutives n'est envisageable entre les états de choses évoqués en p et q, notamment les emplois dialogiques :

- (14) A: Il est déjà huit heures.  
B: - **Donc**, \*Par conséquent<sup>8</sup> tu voudrais que je m'en aille.

C'est pour cette raison aussi qu'il est fréquemment employé dans les interviews comme un reformulatif (*vous pensez donc...*), car il permet d'indiquer que l'énoncé du locuteur est induit des dires de l'interlocuteur d'où son effet reformulatif, sans pour autant contraindre le locuteur à établir une relation sémantique stricte avec ces dires, ce que requerrait l'emploi de *par conséquent*. Il est d'ailleurs appréhendé comme un reformulatif par Güllich et Kotschi (1983) qui l'assimile à un des marqueurs possibles de la relation de paraphrase et par Manzotti (1994) qui répertorie *dunque* comme un des signaux de la "reformulation synthétisante". Le raisonnement inférentiel permet effectivement d'introduire aisément en q une récapitulation de p.<sup>9</sup>

A noter en passant que l'usage systématique de cette conjonction dans le syllogisme peut être mis en relation avec le raisonnement inférentiel que son emploi engendre : le syllogisme étant la manifestation logico-formelle du raisonnement inférentiel exemplaire.<sup>10</sup>

Suite à ces observations, on est en mesure de constater que la nature de la relation d'implication marquée par *donc* est tout à fait particulière étant donné qu'elle se base sur un raisonnement inférentiel, que seul ce connecteur est susceptible de déclencher. Il en résulte les particularités d'emploi mentionnées. Le type sémantique du lien instauré entre les deux états de choses n'est par conséquent pas le même, selon qu'il est marqué par *donc* ou *de ce fait et il en résulte que*: exclusivement consécutif pour *de ce fait et il en résulte que*, il peut rester indéterminé pour *donc* (cause, effet ou autre encore), étant donné que c'est le raisonnement qui légitime la relation. L'analyse de connecteurs consécutifs anaphoriques *de ce fait et il en résulte que*, permettra de relever des particularités d'emplois propres à tous les consécutifs munis d'une composante anaphorique.

#### 4. La relation conséquentielle marquée par *de ce fait et il en résulte que*

La relation conséquentielle instaurée par *de ce fait et il en résulte que* est soumise à un certain nombre de contraintes qui regardent le type d'entités articulées par le marqueur.

8 Le choix de contraster l'emploi de *donc* à celui de *par conséquent* est lié au fait que ce dernier signale littéralement une relation conséquentielle, sans pour autant être pourvu d'une composante anaphorique restreignant ses emplois.

9 A relever à ce propos l'expression italienne "venire al dunque", équivalent de "en venir à l'essentiel", qui met particulièrement bien en exergue l'effet pragmatique récapitulatif que l'emploi de *donc*, compte tenu de son fonctionnement, peut engendrer.

10 On peut aussi relever en tant que manifestation du syllogisme "lexicalisée" la suite de conjonctions *or donc* qui signale la récupération de la prémisse sans toutefois l'expliciter, ce qui confirme d'une autre manière la présence du raisonnement inférentiel derrière l'emploi de *donc*.

On notera premièrement que ni l'un ni l'autre ne peuvent être utilisés pour réaliser un enchaînement sur l'énonciation :

- (15) A: Pierre s'est remis à boire.  
B: - **Par conséquent**, \***De ce fait**, \***Il en résulte** que tu souhaites que je lui parle.

La relation conséquentielle marquée par *par conséquent* s'établit sur la base de l'énonciation de p: l'énoncé de B est présenté comme une conséquence de l'assertion de A, enchaînement qui se révèle peu naturel avec les deux autres marqueurs. La composante anaphorique dont ils sont pourvus peut être à l'origine de cette difficulté d'emploi, faisant que la relation conséquentielle doit porter sur des états de choses susceptibles d'être repris anaphoriquement, ce qui rend difficile l'enchaînement sur des forces illocutoires ou sur l'énonciation. En effet, les seules reprises anaphoriques susceptibles de renvoyer à des actes d'énonciation ou illocutoires sont les anaphores nominales dénominatives: *cet ordre*, *cette assertion*... Or, les expressions anaphoriques étant le syntagme démonstratif *ce fait* et le pronom *en*, elles ne peuvent reprendre que des contenus propositionnels, d'où l'exclusion des enchaînements sur l'énonciation.<sup>11</sup>

Les contraintes amenées par le caractère anaphorique de ces marqueurs ne se limitent pas qu'aux enchaînements sur l'énonciation. Il est également difficile de laisser en suspens le constituant q, alors qu'avec les non anaphoriques, il peut ne pas être exprimé verbalement:

- (16) On m'interdit de parler. **Donc...**, **Alors...**, **Aussi...**, **Par conséquent**...  
(17) On m'interdit de parler. \***De ce fait**..., \***Il en résulte**...

Mise à part l'inacceptabilité de *il en résulte que* pour des questions d'ordre essentiellement syntaxiques (il est difficile de laisser en suspens un constituant dépendant syntaxiquement du marqueur qui l'introduit), l'emploi de *de ce fait* est pour le moins étrange si q reste implicite ;

- (17') On m'interdit de parler. **De ce fait** je me tais.

le rétablissement de ce constituant rendant l'emploi de la locution à nouveau naturel. Cette difficulté d'emploi peut être liée aux attentes occasionnées par la reprise anaphorique du constituant p dans le marqueur. L'implication que le marqueur signale reste communicativement non pertinente si le locuteur n'explicite pas les motifs qui l'ont amené à cette reprise, c'est-à-dire q, et ce, même si le contenu de q est évident, comme en (17). Ces observations peuvent à nouveau être étendues à l'ensemble des anaphoriques, dans la mesure où *ainsi*, *pour cette raison*, *pour ces motifs* ne sont pas plus acceptables dans cet emploi :

11 Il est possible que ce propos soit généralisable à l'ensemble des consécutifs anaphoriques quelle que soit la nature de la particule anaphorique qui les compose, car la même propriété est relevée dans Roulet & al. (1985) à propos de *ainsi*, dont la composante anaphorique est lexicalisée: "*ainsi* ne peut faire porter l'argument que sur le contenu propositionnel de l'acte directeur, contrairement aux autres (*donc*, *par conséquent*, *aussi*, *alors*) qui peuvent le faire porter également sur la valeur illocutoire de cet acte" (145). L'exemple que les auteurs proposent est monologique et permet par conséquent de montrer que ce qui bloque l'enchaînement est uniquement sa nature énonciative: "(2) Vous devez obtenir un visa, \**ainsi*, (\**de ce fait*) contactez l'ambassade." (146). A noter l'inacceptabilité escomptée de *de ce fait*.

Jayez (1981), dans l'analyse du type de relation causale qu'instaure *de ce fait* signale également la portée exclusivement propositionnelle du connecteur, sans toutefois mettre en relation cette caractéristique avec la nature anaphorique du marqueur, (cf. 304-305).

(17'') On m'interdit de parler, \*ainsi...,<sup>12</sup> \*pour cette raison..., \*pour ces motifs...

Comme on l'a vu précédemment à propos de l'exemple (6) :

(6) \*La neige fond, de ce fait / il en résulte que il fait chaud.

les anaphoriques sont également exclus des enchaînements mobilisant obligatoirement un raisonnement inductif pour légitimer la relation d'implication. La composante anaphorique semble à nouveau être à l'origine de cette contrainte, car, comme le signale Jayez, "les éléments qui autorisent la consécution doivent être présentés *avant* le syntagme introduit par l'adverbe, ce qui donne l'image d'une causalité directe." (309). Jayez met lui-même en relation cette particularité d'emploi avec la composante anaphorique de la locution: "On notera qu'ici encore l'élément déictique *ce* paraît jouer un rôle". (309). Le rétablissement de la prémisse manquante rend effectivement l'emploi de *de ce fait* envisageable :

(6') Quand la neige fond, c'est en général qu'il fait chaud. La neige fond, de ce fait il fait chaud.

Les enchaînements marqués par *il en résulte que* sont en outre soumis à des contraintes supplémentaires: en (17'), l'emploi de *il en résulte que* reste inacceptable, même si q est explicitée :

(17''') On m'interdit de parler, \*Il en résulte que je me tais.

De même dans l'exemple suivant, l'emploi de *il en résulte que* est exclu alors que celui de *de ce fait* est parfaitement naturel :

(18) Il y avait de gros embouteillages, de ce fait, \*il en résulte que je n'ai pas pu téléphoner.

L'emploi de *il en résulte que* semble donc plus restreint que celui de *de ce fait*. Les seuls contextes où l'emploi de *il en résulte que* est parfaitement naturel sont ceux où il est question d'un raisonnement présenté comme impersonnel qui amène le locuteur à poser des relations conséquentielles non évidentes entre les différents concepts qu'il évoque. En témoignent les exemples suivants:

- (19) Le fonctionnement du cerveau humain n'a pas encore été décrit de manière convaincante. **Il en résulte que, De ce fait**, les maladies psycho-motricielles sont difficilement guérissables actuellement.
- (20) Le fonctionnement du cerveau humain n'a pas encore été décrit de manière convaincante. \***Il en résulte que, De ce fait**, je pense que les maladies psycho-motricielles sont difficilement guérissables actuellement.

Alors que l'emploi de *il en résulte que* est naturel en (19), il est plus difficile en (20) si l'état de choses exprimé en q est présenté comme issue de la subjectivité du locuteur, par la présence d'un verbe d'attitude épistémique. L'emploi de cette expression semble donc conditionné par des tournures impersonnelles garantissant un degré d'objectivité maximal au raisonnement effectué. Cette préférence cotextuelle peut être mise en relation avec la forme impersonnelle du marqueur. La conséquence introduite doit donc être présentée comme découlant naturellement

12 A noter l'inacceptabilité de *ainsi* dont le statut anaphorique est le moins saillant, dans la mesure où il ne consiste pas en un syntagme précis, comme dans *de ce fait* et *il en résulte que*, ce qui montre bien que l'impossibilité d'emploi est conditionnée par la composante anaphorique de ces marqueurs, si tenue soit-elle.

de l'état de choses abstrait évoqué précédemment, et non comme étant le fruit d'un raisonnement subjectif.

Une autre contrainte qui restreint l'emploi de *il en résulte que* concerne l'évidence de la relation posée entre p et q. Pour que l'usage de *il en résulte que* soit naturel, il faut encore que le raisonnement permettant l'établissement d'une relation conséquentielle ne soit pas trivial: des relations conséquentielles posées entre énoncés paraphrastiques, possibles avec *par conséquent* et *de ce fait* sont difficiles avec *il en résulte que* :

- (21) Les grosses chaleurs font augmenter la quantité de CO<sub>2</sub> dans l'air. **En d'autres termes, Par conséquent, De ce fait, \*Il en résulte que** l'air est plus pollué en été.
- (22) Les grosses chaleurs font augmenter la quantité de CO<sub>2</sub> dans l'air. **Il en résulte qu'**en été le taux de CO<sub>2</sub> est parfois si élevé qu'il peut occasionner de véritables troubles pour la santé chez les enfants et les personnes âgées.

En (22), la relation conséquentielle posée par *il en résulte que*, tout en étant présentée comme allant de soi, a nécessité une élaboration conceptuelle de la part du locuteur du moment où les états de choses évoqués n'entretiennent pas intrinsèquement de relation consécutive, à la différence de (21). L'usage de *il en résulte que* est alors naturel permettant d'instaurer une telle relation dans le cadre d'un raisonnement formulé de manière impersonnelle, atteignant par conséquent un degré d'objectivité maximal. Cette contrainte est liée à la nature même de l'expression conséquentielle: la dénomination littérale de la relation ne pouvant se légitimer que si cette dernière n'est pas déjà ostensible de par les états de choses évoqués. Ainsi, à la différence de *de ce fait* l'usage de *il en résulte que* se réduit à des cotextes où la relation conséquentielle est établie entre des états de choses exprimés de manière impersonnelle et n'entretenant pas entre eux une telle relation intrinsèquement: il faut que cette dernière nécessite de la part du locuteur une certaine élaboration conceptuelle pour légitimer le fait de la signaler explicitement par *il en résulte que*.

Dans une moindre mesure vu sa forme non propositionnelle, mais lexicale, *de ce fait* dénomme également littéralement la relation qu'il établit, et cette dénomination "partiellement littérale" me paraît aussi exercer des contraintes sur ses emplois. Jayez relève à juste titre qu'un énoncé comme ;

- (23) Le plombier est venu; **de ce fait** il a réparé la fuite.

est moins naturel que :

- (24) Le plombier est venu; **de ce fait** la fuite a été réparée.

Plutôt que d'envisager, à l'instar de Jayez, cette différence d'acceptabilité en termes de condition suffisante ou nécessaire pour l'instauration de la relation de causalité, je dirais que c'est la dénomination littérale de ce qui va être introduit en q qui contraint l'enchaînement. En effet, la locution *de ce fait* peut être paraphrasée par *ce qui provient de ce fait* et "ce qui provient de ce fait" est exprimé en q. L'explicitation de ce qui autorise q oblige le locuteur à focaliser cet élément dans l'expression de q (ici la réparation de la fuite). En le mettant en position de *topic* par la passivation, cet élément peut être focalisé, alors que dans la tournure active, il se retrouve en position de *comment*, donc non focalisé. La tournure syntaxique clivée suffit effectivement, à rendre (23) naturel:

(23') Le plombier est venu; de ce fait, c'est lui qui a réparé la fuite.

Dans cet énoncé, le clivage focalise le pronom et ainsi, ce n'est plus la réparation de la fuite qui est comprise comme l'élément permettant l'expression de *q*, mais la personne qui l'a réparée. C'est donc cette dernière qui est à focaliser. L'usage de *de ce fait* est alors parfaitement naturel et la construction d'un contexte adéquat aisée.

La dénomination littérale de ce qui est introduit en *q* n'exerce donc pas de contraintes sur la nature même de la relation conséquentielle, mais sur la présentation de *q* : elle doit permettre la focalisation de l'élément consistant en la "conséquence" de l'état de choses évoqué en *p*.

L'étude des cotextes d'apparition de ces deux marqueurs a permis de relever les particularités de fonctionnement suivantes :

(i) de par leur caractère anaphorique ils sont exclus: des enchaînement sur l'énonciation, des emplois où *q* reste implicite, de ceux où la relation d'implication se fait via un terme intermédiaire ;

(ii) la nature syntaxico-sémantique de l'expression *il en résulte que* réduit ses possibilités d'emploi à des cotextes où les états de choses entrant en relation conséquentielle sont exprimés de manière impersonnelle et où cette relation n'est pas immanente, mais engendrée par une élaboration conceptuelle propre au locuteur. Ces deux contraintes sur les cotextes d'apparition peuvent être mises en relation avec d'une part la forme impersonnelle de l'expression et d'autre part avec le sémantisme du verbe *résulter* qui signale littéralement l'établissement d'une relation conséquentielle, la dénomination littérale de la relation établie ne se justifiant que dans les cotextes où cette dernière n'est pas triviale.

(iii) la nature sémantique de l'expression *de ce fait* exerce des contraintes sur la présentation de *q*: la dénomination littérale de l'élément consécutif, fait que ce dernier doit être focalisé dans l'énoncé exprimé par *q*.

## 5. Quelques remarques conclusives

Les résultats provisoires de ce début d'étude, qui viserait à appréhender l'ensemble des marqueurs consécutifs<sup>13</sup> en les regroupant en sous-catégories en fonction de leurs propriétés, sont les suivants :

- une proposition de définition unitaire de la relation à laquelle ils permettent tous de donner lieu, en termes de relation d'implication ;
- une première distinction entre *donc* qui marque une relation d'implication par un raisonnement inférentiel et les autres qui légitiment la relation uniquement sur les bases de l'établissement d'un lien conséquentiel ;

<sup>13</sup> Les observations recueillies devraient conduire à une nouvelle dénomination pour la classe rassemblant l'ensemble de ces marqueurs. En effet, vu que le point commun qu'ils partagent est la possibilité d'instaurer une relation d'implication entre *p* et *q*, il serait plus judicieux d'utiliser le terme de connecteurs d'implication pour désigner cette classe de marqueurs, et ce d'autant plus que, selon les analyses proposées, *donc*, qui appartient à cette classe, ne signale pas de relation conséquentielle. Cependant, vu que le terme de *consécutifs* est très ancré dans le lexique aussi bien grammatical que linguistique, j'ai préféré éviter une "redénomination" de la classe.

- une deuxième distinction entre les consécutifs non anaphoriques et les anaphoriques: ces derniers subissant en tout cas trois contraintes d'emplois supplémentaires liées à leur composante anaphorique ;
- enfin une troisième entre les anaphoriques à forme lexicale. et ceux à forme propositionnelle. Les deux contraintes supplémentaires relatives aux emplois de ces derniers (la tournure impersonnelle de *q* et la non trivialité de la relation instaurée) ont été mises en relation avec la forme propositionnelle du marqueur : la présence du *il* impersonnel et la dénomination littérale de la relation due à la forme prédicative du marqueur (présence d'un verbe).

### Références

- Anscombe, Jean-Claude (1984) : "La représentation de la notion de cause dans la langue". - In: *Cahiers de grammaire* 8, 3-53.
- Blakemore, Diane (1988) : "So as a constraint on relevance". - In: R. Kempson (ed.): *Mental representation: The language-reality interface*. - Cambridge: Cambridge University Press.
- Charaudeau, Patrick (1992) : *Grammaire du sens et de l'expression*. - Paris: Hachette.
- Chierchia, Gennaro & Mc Connell-Ginet, Sally (1990): *Meaning and grammar*. - Cambridge: The MIT Press.
- Danlos, Laurence (1988) : "Connecteurs et relations causales". - In: *Langue française* 77, 92-127.
- Forget, Danièle (1984) : "Quelques particularités des connecteurs de consécution: essai polyphonique". - In: *Semantikos*, 8/2, 17-39.
- (1985) : "'C'est pourquoi votre fille est muette', ou l'analyse sémantique d'un connecteur argumentatif". - In: *Revue de linguistique québécoise*, 51-77.
- Grize, Jean.-Blaise (1990): *Logique et langage*. - Paris: Ophrys.
- Gülich, Elizabeth & Kotschi, Thomas (1983): "Les marqueurs de la reformulation paraphrastique". - In: *Cahiers de linguistique française* 5, 305-351.
- Jayez, Jacques (1981): *Etude des rapports entre l'argumentation et certains adverbess français*. Thèse présentée à l'Université d'Aix Marseille I (dactylographié).
- Manzotti, Emilio (1994): "L'architettura di un testo". - In: E. Manzotti & A. Ferrari (eds.): *Insegnare italiano. Principi, metodi, esempi*. - Brescia: La Scuola, 75-121.
- (1993) : "L'esemplificazione - natura e funzioni di un procedimento di composizione testuale". - In: V. Bonini & M. Mazzoleni (eds.): *L'italiano (e altre lingue) strumenti e modelli di analisi, Atti del IV seminario di studi*. - Pavia: Gianni Iuculano Editore, 47-98.
- Moeschler, Jacques (1989) : *La modélisation du dialogue*. - Paris: Hermes.
- Muller, Claude (1990) : "Les constructions en *tel* et la subordination consécutive". - In: *Cahiers de grammaire* 15, 103-122.
- Rossari, Corinne (1993) : "A propos de l'influence de la composition morphologique d'une locution sur son fonctionnement sémantico-pragmatique". - In: *Cahiers de linguistique française* 14, 151-171.
- (1994) : *Les opérations de reformulation: analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français - italien*. - Berne: Lang.
- & Ferrari, Angela (1994) : "Les connexions par raisonnement inférentiel: le cas de *donc*, *dunque*, et *quindi*". - In *Cahiers de linguistique française* 15, 7-49.
- Roulet, Eddy & al. (1985) : *L'articulation du discours en français contemporain*. - Berne: Lang.
- (1987) : "Complétude interactive et connecteurs reformulatifs". - In: *Cahiers de linguistique française* 8, 111-140.
- (1991) : "Vers une approche modulaire de l'analyse du discours". - In: *Cahiers de linguistique française* 12, 53-82.
- Zenone, Anna (1981) : "Marqueurs de consécution, le cas de *donc*". - In: *Cahiers de linguistique française* 2, 113-139.
- (1982) : "La consécution sans contradiction: *donc*, *par conséquent*, *alors*, *ainsi*, *aussi* (première partie)". - In: *Cahiers de linguistique française* 4, 107-141.
- (1983) : "La consécution sans contradiction: *donc*, *par conséquent*, *alors*, *ainsi*, *aussi* (deuxième partie)". - In: *Cahiers de linguistique française* 5, 189-214.